

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3429 - Mercredi 10 Juillet 2019 - Prix : 200 Fc

TÉLÉCOMMUNICATION

Comores Télécom et TELCO interconnectés



PROJET D'APPUI À LA MISE EN PLACE ET À LA GESTION
DE POULAILLERS FAMILIAUX

**Améliorer la nutrition et les revenus
des ménages ruraux aux Comores**

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juillet 2019**

Lever du soleil:
06h 28mn
Coucher du soleil:
17h 55mn
Fadjr : 05h 17mn
Dhouhr : 12h 16mn
Ansr : 15h 10mn
Maghrib: 17h 58mn
Incha: 19h 12mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

AFFAIRE MISS COMORES

Anaïcha Foundi remplace Mouzdati Bacar

Près d'une semaine après la diffusion de la vidéo intime de Mouzdati Bacar sur les réseaux sociaux, le comité Miss Comores a pris la décision de léguer ses responsabilités à sa dauphine, Anaïcha Foundi. Regrettant ce qui s'est passé, et ayant porté plainte pour « viol et séquestration », l'Ex Miss Comores 2019 a expliqué dans un Tweet datant du 5 juillet dernier que « ce qui est fait est fait, on ne peut pas revenir en arrière » et que c'est à elle « d'aller de l'avant ».

C'est dans un communiqué officiel du comité Miss Comores qu'ils ont annoncé le remplacement de Mouzdati Bacar par Anaïcha Foundi. « Le comité miss Comores en commun accord avec Mouzdati Bacar, afin de la laisser se reconstruire moralement et physiquement, ont fait le choix ensemble de mettre fin à ses prérogatives de Miss Comores et ses missions régaliennes et de donner celles-ci à la première dauphine

Anaïcha Foundi qui devient Miss Comores 2019 », lit-on dans le communiqué du comité qui annonce que la décision « est à effet immédiat ».

Affirmant son soutien à la Miss déchuë, le comité affirme sa volonté de « continuer le combat à faire de la prévention pour que ce genre d'affaires n'arrivent plus à aucune femme car aucune femme ne mérite d'être humiliée de la sorte ». À en croire ce communiqué du comité, les charges de Mouzdati reviennent de droit à sa dauphine, qui, à compter de ce jour a la mission d'assurer les missions de son prédécesseur. Pour une première, Anaïcha a la tâche de « redorer l'image de la femme comorienne » après la lourde affaire accablant Mouzdati. Y'arrivera-t-elle ?

Pour rappel, Mouzdati Bacar, Miss Comores 2019 déchuë, a eu des problèmes après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo "sextape". La toile s'est emparée du dossier et les opinions ont divergé. Les uns l'accusant « de n'avoir



pas su respecter son statut » et les autres lui « affirmant leur soutien » dans ce moment délicat. Mouzdati

aurait, dans un tweet, expliqué les faits et affirmé porter plainte pour « viol et séquestration ». « Je me

dois de vous faire ce post non pas pour me justifier, je ne m'étalerai pas sur ce qui s'est passé car une enquête est en cours mais juste pour éclaircir les choses », avait-elle écrit sur son tweet.

Pour la victime, la vidéo n'est pas « un sextape » mais « une viol prise » à son « insu suite à une rupture qu'il (le garçon l'ayant diffusé) avait du mal à accepter et qui a été faite sous des menaces ». « J'ai été forcée car la personne voulait nuire à mon image sur les réseaux sociaux et m'atteindre », a-t-elle poursuivi. Elle ajoute que « ce qui lui fait le plus du mal, c'est que c'est une personne que j'ai aimé pendant tant d'années et avec qui j'ai partagé les meilleurs moments de ma vie ». Après avoir porté l'affaire à la police en déposant une plainte, l'ex Miss Comores 2019, dit que « ce qui est fait est fait, on ne peut pas revenir en arrière » et que c'est à elle « d'aller de l'avant ».

A.O Yazid

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone 41ème réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties

La quarante et unième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (GTCNL 41) a été confrontée à un programme chargé, car elle a jeté les bases des décisions à prendre lors de la première réunion des Parties (MOP 31) qui se tiendra en novembre 2019 à Rome, en Italie.

Plus de 450 participants de gouvernements, d'agences des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'universités et du secteur privé ont assisté à la réunion du GTCNL 41, tenue à Bangkok au Centre de conférence des Nations Unies (UNCC), du 1er au 5 juillet 2019.

La GTCNL 41 s'est réunie pour sa dernière journée le vendredi 5 juillet 2019. Les délégués se sont réunis dans la matinée pour constituer des groupes de contact et des groupes informels sur le mandat du Fonds multilatéral 2021-2023 pour l'étude de la reconstitution; les émissions inattendues de CFC-11; les émissions déclarées en cours de tétrachlorure de carbone (CTC); les stocks de bromure de méthyle; et le mandat de la composition du Groupe de l'évaluation technique et économique (TEAP).

Tous les groupes ont conclu leurs

discussions et les discussions devraient reprendre lors de la 31e Réunion des Parties (MOP 31). Les

points saillants des discussions des groupes de contact et des groupes informels se sont penchés sur les

points suivants: comment améliorer les systèmes de licence pour assurer la conformité; les systèmes de notification au titre de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal ne se substituant pas aux obligations nationales.

Il a été aussi question de la nécessité pour le Groupe de l'évaluation technique et économique de prendre en compte les préparatifs des plans de réduction progressive des hydrofluorocarbures (HFC) dans le cadre des termes de référence de l'étude sur la reconstitution des ressources du Fonds multilatéral et comment définir les stocks en réponse à un avant-projet de décision invitant les parties à soumettre volontairement des informations sur les stocks de bromure de méthyle.

Rappelons que le Protocole de Montréal est un accord multilatéral international sur l'environnement qui fait suite à la convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone adoptée le 22 mars 1985. Il a pour objectif de réduire et à terme d'éliminer complètement les substances qui réduisent la couche d'ozone.

La plénière de clôture a repris vers la fin de l'après-midi. Les coprésidents ont remercié les délégués pour leur participation à la réunion du GTCNL, indiquant qu'une meilleure compréhension avait été atteinte sur les points essentiels au progrès du Protocole.

Mmagaza



DROIT DE REPONSE

Le Front National pour la Justice (FNJ) dément avec fermeté des allégations contenues dans l'article « Le FNJ devient le 7e Parti reconnu » publié par le journal la Gazette des Comores le 18 Juin 2019.

Selon cet article, cette reconnaissance en tant que parti s'est faite « grâce au mariage du FNJ et du parti ORANGE dont le leader n'est autre que l'actuel ministre de l'intérieur Mohamed Daoudou ». Le FNJ ne s'est pas prononcé les jours qui ont suivi

cette publication en voulant enquêter auprès de La Gazette. "Ô vous qui avez cru! Si un pervers vous apporte une nouvelle, voyez bien clair [de crainte] que par inadvertance vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez par la suite ce que vous avez fait" Verset 6 Les Appartements.

Il n'existe aucune alliance du FNJ avec le parti ORANGE dans la gestion des affaires de l'Etat notamment le ministère de l'intérieur. Il y avait une Alliance poli-

tique lors des élections présidentielles de 2016. FNJ et ORANGE sont deux partis indépendants.

L'Union des Comores est un pays de droit et le FNJ a voulu respecter la loi en se soumettant aux conditions à respecter pour être légal. Ceci est valable pour tout parti politique qui se sent capable de remplir les conditions requises, contrairement à ce qu'a affirmé le dernier paragraphe de l'article en question.

Il se trouve que la rédaction de La Gazette a rajouté ce para-

graphe, qui ne venait pas du journaliste qui était présent lors de la conférence de presse, afin de relancer le débat sur les difficultés de l'application de la loi N°13-010 AU, du 21 Novembre 2013 portant Organisation et fonctionnement des partis et groupements politiques en Union des Comores.

Moroni, le 08/07/2019
Le secrétaire chargé de la
Communication
Kassim Abdou Boina

TÉLÉCOMMUNICATION

Comores Télécom et TELCO interconnectés

C'est depuis le 3 juillet dernier que l'interconnexion entre Comores Télécom et Telma Comores a été enfin établie. Désormais leurs clients peuvent s'appeler sans aucun problème. Une bonne nouvelle pour les consommateurs qui ont attendu depuis fort longtemps.

Cette fois, c'est la bonne ! L'Autorité Nationale de Régulation des TIC (ANRTIC) annonce dans un communiqué l'interconnexion entre les deux sociétés de téléphonie aux Comores

(Telma et Comores Télécom). C'est l'une des initiatives du ministre des télécommunications depuis sa prise de fonction dans le secteur. « En vue de réparer l'injustice dont les utilisateurs des réseaux de Comores Télécom et de TELCO étaient victimes, le ministre des télécommunications, de l'économie numérique a engagé dès son entrée en fonction, des efforts exceptionnels pour rendre l'interconnexion effective entre ces deux opérateurs », lit-on dans le communiqué.

Depuis le mercredi 03 juillet 2019, l'interconnexion entre les

deux opérateurs est en vigueur et les utilisateurs des deux réseaux concurrents peuvent s'appeler mutuellement en toute liberté. L'ANRTIC a profité de cette occasion pour saluer cette initiative de portée nationale et se féliciter de l'irréductible volonté du gouvernement qui fait des TIC, son socle de développement. « A ce titre il met les intérêts et la satisfaction des abonnés au centre de ses préoccupations », poursuit-il.

On entend par interconnexion, la liaison logique ou physique des réseaux ouverts au public, exploité par le même opérateur ou un opéra-

teur différent afin de permettre aux utilisateurs d'un opérateur de communiquer avec les utilisateurs de même opérateur ou d'un autre. Le communiqué a montré que cette disposition réglementaire est rappelée par le décret n°15-09/PR du 10 juin 2015 relatif à l'interconnexion, qui stipule que « les opérateurs sont tenus de faire droit aux demandes raisonnables d'interconnexion de leurs réseaux ». C'est en suivant ce règlement que le nouveau ministre des télécommunications a pu résoudre le problème.

Pour rappel, afin de faciliter l'in-

terconnexion entre les deux opérateurs (Comores Télécom et Telma Comores), l'ANRTIC avait décidé d'intervenir suite à la situation anormale qui perdure entre les deux opérateurs sur l'interconnexion. Ils étaient contraints de prendre une décision qui fixe les taux de la terminaison d'appel entre les deux opérateurs dans le cadre de la mise en œuvre de l'interconnexion. Avec cette interconnexion, les clients peuvent désormais s'appeler facilement sans avoir l'obligation de gérer deux cartes SIM.

Nassuf Ben Amad

PROJET D'APPUI À LA MISE EN PLACE ET À LA GESTION DE POULAILLERS FAMILIAUX

Améliorer la nutrition et les revenus des ménages ruraux aux Comores

L'atelier de clôture du projet d'appui à la mise en place et à la gestion de poulaillers familiaux, pour l'amélioration de la nutrition et des revenus de ménages ruraux en Union Comores (TCP/COI/3601), a eu lieu hier à Moroni. Cet atelier est organisé par le gouvernement comorien et la FAO avait comme objectif de relever les points forts, les points faibles, les avantages et les difficultés rencontrés durant la mise en œuvre du projet d'appui à la mise en place et à la gestion de poulaillers familiaux.

Le 09 juillet s'est tenu à Moroni l'atelier de clôture du projet d'appui à la mise en place et à la gestion des poulaillers familiaux pour l'amélioration de la nutrition et des revenus des ménages ruraux en Union Comores. L'objectif est de relever les points forts, les faiblesses, les avantages et les difficultés rencontrés durant la mise en œuvre du projet afin d'en tirer des leçons, qui à terme permettront de mettre en place les fondamentaux pour une mise à l'échelle du

projet. Selon un communiqué de la FAO, les résultats obtenus sont comparés aux objectifs initiaux et font l'objet des discussions avec les partenaires au développement qui peut prendre part à la réplication et cette mise à l'échelle des interventions réussies. « Le projet a permis au ministère de l'agriculture de renforcer sa capacité à collecter des données concernant l'évolution de la filière avicole dans les trois îles et de mieux mobiliser l'opinion publique sur les bienfaits de la consommation des œufs, du poulet, des fruits et légumes, ainsi que d'autres produits locaux », lit-on dans ce communiqué de la FAO.

Des bénéficiaires venant de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli ont pris part à l'atelier pour exprimer leur reconnaissance au gouvernement et à la FAO. Le projet en question leur a permis de mettre en place des poulaillers répondant aux normes techniques, et de conduire leur élevage suivant des formations techniques sur la santé animale, l'alimentation animale etc. « Les résultats en termes d'augmentation de la productivité



..Participants atelier FAO

sont très encourageants », poursuit-il. Ensuite, les aviculteurs ont acquis des connaissances et utilisent désormais les techniques améliorées dans la conduite d'élevage de volailles. Pas seulement la production avicole, mais ils disposent de la fumure pour leur culture de case. « C'est grâce à la dissémination des techniques, l'accès à l'information et la promotion de la consommation des produits issus des

élevages locaux qu'ils ont pu diversifier leur alimentation et améliorer leur niveau de vie », ajoute-t-il.

De son côté, le secrétaire général du ministère en charge de l'agriculture se réjouit de ce projet. « Aujourd'hui le système mis en place par ce TCP, arrive à produire entre 800 à 900 poussins et 21 000 œufs par mois. Cela signifie que les résultats sont louables. Ces résultats témoignent bien qu'il est utile

de développer cette filière. Les exigences révélées par les intervenants de ce TCP suscitent l'adhésion de tout le monde, et je saisis cette opportunité au nom du ministère de l'agriculture pour lancer un appel d'adhésion à tous les partenaires au développement », conclut Daniel Ali Bandar secrétaire général du ministère de l'agriculture.

Nassuf Ben Amad

44E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DES COMORES

Les étudiants comoriens au Maroc ont aussi fêté

Samedi 06 juillet, l'Association des étudiants comoriens au Maroc en collaboration avec l'Association Internationale de l'Amitié Maroc-Comorienne (AIMAC) a célébré la fête nationale marquant le 44e anniversaire de l'indépendance des Comores. Plusieurs autorités du Maroc ont fait le déplacement pour se joindre aux étudiants Comoriens évoluant dans les universités Marocaines. Une occasion en or pour les ambassadeurs des Comores au Maroc de parler des relations entre les deux pays.

Sous le thème : « La consolidation des valeurs de fraternité Comoro-Marocaine », les étudiants comoriens au Maroc ont fêté le 44e anniversaire de l'indé-

pendance de leur pays le samedi 06 juillet dernier à la Maison des Jeunes Allal Ben Abdellah. Plusieurs autorités locales ont fait le déplacement dans l'après midi, pour vivre ce moment historique pour les étudiants Comoriens évoluant dans les universités Marocaines. Parmi les participant, entre autres le Pacha de la ville de Souk Sebti, les vice-présidents de la commune urbaine, le commissaire principal de la police, le chef de l'administration des forces auxiliaires, les Caïds chefs des 1er et 2ème arrondissements ainsi que les notables, administrateurs de la ville et conseillers municipaux. Tous sont venus prendre part à cette cérémonie rythmée par le chant patriotique d'«UDZIMA WA MASIWA».

« La présence de ces autorités

du Maroc était un symbole fort d'une forte amitié entre les deux pays », souligne Abdallah Mohadji Ayoub, Président de l'Association des Comoriens Étudiant au Maroc (ACEM). L'histoire des comoriens qui ont accueilli le père de l'indépendance du Maroc, feu Mohamed V quand il était en exil à Madagascar en 1954 a été plusieurs fois mentionnée par Nassuf Maoulida, le secrétaire général de l'Association Internationale de l'Amitié Maroc-Comorienne (AIMAC) qui avait assumée l'animation conjointement avec Souad Widad, la chargée Culturelle de l'AIMAC. C'est ainsi que des accords de partenariat entre ces deux associations (AIMAC) et AIMAC ont été signés par les présidents respectifs.

Les deux présidents, lors de leur prise la parole, n'ont pas manqué de rappeler l'histoire unissant les deux peuples afin de témoigner que la fraternité comoro-marocaine a toujours existé. Avant la remise des attestations de remerciement, trois documents sur les Comores ont été projetés. Il s'agit d'un documentaire sur l'accession à l'indépendance et à la souveraineté internationale de l'Union des Comores, suivi des témoignages vivants de certaines autorités Comoriennes ressortissantes de l'université marocaine et qui ont passé un moment important de leur vie au Royaume chérifien et enfin un documentaire sur les traces de la civilisation marocaine aux Comores.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssef
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faïza Soule Youssef
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

4G⁺ GENERATION SANS FIL



EDUCATION NUMÉRIQUE

Partenariat Officiel avec l'Université Patsy

Telma ont officialisée un partenariat avec l'Université des Comores à Patsy sur l'île d'Anjouan. Cet accord permet aux étudiants de bénéficier du Très Haut Débit Mobile. Acteur de l'inclusion numérique aux Comores, Telma contribue à améliorer l'accès à l'enseignement numérique pour faire de chaque comorien un citoyen du monde digital. Telma Partenaire N1 de l'éducation aux Comores



EVÉNEMENT

Partagez les moments uniques des vacances avec Fun Zone by Telma !

FUN ZONE By Telma

VENDREDI 19 JUILLET | STADE AJAO

**MÉGA
CONCERT
GRATUIT
À 22H**

avec *Chucky Mista Res*

PRÉSENTATION
NOUVEL ALBUM

Animations :
cadeaux et téléphones à gagner



FIFA
19

09H00 : Tournoi FIFA 2019



11H00 : Battle Danse Afro avec Afro Comoco



15H00 : Retransmission Ceremonie
Ouverture Jeux des Iles 2019



21H00 : Finale CAN 2019

Telma Le Choix **ROSE**

4G⁺ GENERATION SANS FIL

Telma

NOUVEAU

Vivez a fond vos vacances en restant connecter partout aux Comores grâce a la 4G by Telma et le nouveau Telma Net 15 000 Fc

PROMO

Telma Net 60^{GO}

15 000 Fc

Tapez le
#445*75#
Validité 30 jours

PROMO

Faites vous plaisir ou à vos proches avec les mobiles dernières générations 2G, 3G et 4G

PROMO

FAITES VOUS PLAISIR EN 4G⁺

2G

LEGEND

- Ecran 2.4
- Appareil photo 1.3MPx
- Micro SD jusqu'à 16 Go
- Internet via GPRS
- Bluetooth
- Batterie 2000 mAh

5 000 Fc TTC

BIG BATTERY

4G

WI-KIF

- Internet 4G
- Full Android
- Appareil photo 1.3MPx
- WiFi, Hotspot WiFi
- Bluetooth
- Micro SD jusqu'à 16 Go

10 000 Fc TTC

7 500 Fc TTC

BIG BATTERY

4G

TITAN

- Android Nougat 7.0
- Ecran 5 HD ultra résistent
- Appareil photo 8MPx
- Selfie 5MPx
- Micro SD jusqu'à 32 Go
- Bluetooth, WiFi, GPS
- Flipcover offert

35 000 Fc TTC

25 000 Fc TTC

4G

SAMSUNG Galaxy J2 Core

- Android 6.0.1 Oreo
- Processeur processeur 1.4GHz
- Stockage interne 8GB
- 1 Go de RAM
- Batterie 2050 mAh
- Camera principal 8 Mpx
- Camera avant 2 Mpx

35 000 Fc TTC

4G

SAMSUNG Galaxy J4

- Android 6.0.1 Oreo avec Multitouch
- Memorie vive (RAM) 2 GB
- Memorie 16 GB
- Camera resolution 13 Mpx
- Densité de pixels 274
- Autonomie de la batterie 3300 mAh

60 000 Fc TTC

4G

XIAOMI mi8

- Android 8.0
- Frequance processeur 2.8 GHz
- Memorie vive (RAM) 1.28 GB
- Capacité 64 Go
- Capteur photo principal 12 Mpx
- Ecran OLED capacitif 5.8" 18:9
- Batterie 4580 mAh

200 000 Fc TTC

4G

HUAWEI P10

- Android 7.0
- Frequance processeur 2.8GHz
- Memorie vive (RAM) 4 GB
- Capacité 64 GB
- Memorie Back Store 32 GB
- Batterie 2915 - 1800 MHz, 1900 MHz
- Micro SD, memo interne, memo externe

250 000 Fc TTC

4G

SAMSUNG Galaxy Note9

- Android 8.0
- Frequance processeur 2.7 GHz
- Memorie vive (RAM) 6 Go
- Capacité 128 Go
- Capteur photo principal 12 Mpx
- Capteur photo secondaire photo 12 Mpx
- Capteur photo 12 Mpx

295 000 Fc TTC

4G

SAMSUNG Galaxy S10

- Android 9.0 (One UI)
- Memorie vive (RAM) 8 Go
- Stockage interne 128 GB
- Micro SD jusqu'à 512 GB
- Appareil photo (avant et arrière): 2 capteurs 12 Mpx (1.5x et 0.6x)
- 1 capteur 10 Mpx
- 1 capteur de 10 Mpx
- Batterie 3400mAh

325 000 Fc TTC

4G

iPhone X

- 6.1" OLED 1116 pixels, système iOS 12
- Memorie vive (RAM) 3 Go
- Stockage interne 64 Go
- Capteur photo principal 12 Mpx
- Capteur photo frontal 7 Mpx

365 000 Fc TTC

BASKET-BALL : PRÉPARATION POUR LES JEUX DES ÎLES

«Des Gymnases, on se trouve sur un site de jeu non couvert, ensoleillé»

A J-6, la délégation sportive quittera l'Archipel aux îles de la Lune pour se rendre à l'île Maurice, à l'occasion de l'édition 2019 des Jeux des îles de l'Océan indien (Jioi). En basket-ball, les sélections féminines et masculines sont en plein figlage. Xavir Angel, un joueur expatrié blessé, explique : « Les exercices sont basiques. Les niveaux individuels sont bons. On doit améliorer le jeu collectif ». La sélection masculine s'entraîne deux à trois fois par jour.

Le 17 juillet prochain, la délégation sportive comorienne partira à Maurice pour les Jioi. Le staff technique du basket-ball masculin a dressé la liste exhaustive d'une douzaine d'éléments, sans couverture sociale. « Actuellement, nous travaillons avec 12 joueurs. Le climat est détendu. S'il y a des blessés, le Coj s'en occupe. On fera appel aux réservistes. Mais, je pense que tout va se passer à merveille », rapporte le coach Moussa, adjoint de l'entraîneur principal, Karim.

Au stade de Moroni, le climat de travail est motivant. Les joueurs se montrent ouverts, solides et renforcent la solidarité. « L'ambiance est bonne. Les exercices sont basiques. Les niveaux individuels sont bons. On s'attelle pour améliorer le jeu collectif », explique le joueur du club parisien Juvisy (nationale 2), Xavir Angel.

Sur le terrain, les « Je Viens » paraissent éprouver de sérieuses difficultés à s'acclimater. Ils ont l'habitude de travailler dans des gymnases couverts. Aujourd'hui, les séances d'entraînement, bien intenses, se déroulent en plein air, matinée et après-midi. L'encadreur technique Karim décrit le climat de ce regroupement : « Nous travaillons dans des conditions extrêmes. Des gymnases, les expatriés se trouvent sur un site non couvert et très ensoleillé. Heureusement, ils s'adaptent à merveille. Tout se déroule correctement. Ils sont sereins et confiants ».

Notre interlocuteur enchaîne : « Depuis janvier dernier, date du départ d'une Fédération Comorienne de Basket-ball somno-



Basketball masculin en pleine préparation (Photo en famille) .JPG

lente, il y a un grand changement. Des actions concrètes et salvatrices sont mises en place, et d'autres sont au menu. La discipline s'est tirée de son assoupissement. Les choses sont en bonne voie. Il convient maintenant de stimuler les joueurs et bien encadrer le championnat national », conclut l'entraîneur national, Karim Mohamed. Les

délégations basket-balistiques, masculines et féminines, sont logées à Mvouni. « L'hébergement est irréprochable. Les groupes sont bien lotis. Ils sont bien servis. Les déplacements internes ne posent aucun problème », loue le coach Moussa Saïd Ali Abdou Ahmed.

Can 2019 : quarts de finale

Mercredi 10

Sénégal # Bénin (18h 00)
Nigeria # Afrique du Sud (21h 00)

Jeudi 11

Cote d'Ivoire # Algérie (18h 00)
Madagascar # Tunisie (21h 00)

Bm Gondet

CIRCULATION ROUTIÈRE

Les feux tricolores ont-ils apporté leurs fruits ?

Cela fait presque deux ans que les feux tricolores sont installés aux Comores pour la régulation de la circulation routière. Malgré cela, les infractions routières ne cessent d'augmenter. Pour limiter les contraventions, certains conducteurs souhaitent la présence des gendarmes dans les intersections où sont plantés les feux rouges.

"Notre pays vient depuis peu de connaître les feux de signalisation lumineux. Plusieurs chauffeurs apprennent à conduire la voiture mais ils n'apprennent jamais le code de la route. Ainsi nous avons des chauffards », lance d'emblée Abdou Saïd dans sa Mégane Scenic. En installant ces feux de signalisations, le ministre de l'intérieur espérait réguler la circulation

dans la capitale sans compter sur le comportement des taximan. Aujourd'hui, certains usagers s'interrogent sur l'utilité de ces feux tricolores qui ne fait que quadrupler le temps du trajet. « Des fois, quand le feu est au vert, on voit des voitures sortir de n'importe où et même parfois à la limite d'un accident, poursuit-il. Quand il n'y a pas d'électricité, nous arrivons à nous entendre entre conducteurs. Mais lorsque les feux de signalisation lumineux sont en marche, ni le chauffeur ni les passagers ne veulent s'immobiliser pour respecter le feu rouge. Cela provoque des embarras dans la circulation et encore pire des accidents ».

Les infractions de la route se multiplient. Le code de la route est moins connu et mal respecté par les chauffeurs. 9 chauffeurs sur 10 ont le permis de conduire sans aucune

connaissance du code de la route. Omar, un jeune conducteur confie que « je n'ai pas appris à conduire dans une école. Depuis 2007 jusqu'à 2016, je conduisais sans permis de conduire. Maintenant j'ai un permis mais j'ignore complètement le code routier ». C'est un cas parmi d'autres plus compliqués. C'est pour cette raison que certains conducteurs appellent la présence dissuasive des gendarmes aux alentours des feux tricolores. Pour ces conduc-

teurs, les gendarmes doivent surveiller la route pour imprégner dans la tête des comoriens la notion du respect de la loi.

« En parlant de loi, ce sont les législateurs qui enfreignent », réplique-t-il. Et d'ajouter que « le pays se noie sous le système du copinage. Un gendarme qui sanctionne un conducteur par une amende ou par une confiscation du véhicule, le lendemain, on lui rend la voiture parce que c'est un ami d'un

tel ». Il montre que dernièrement les chauffeurs de taxis étaient contraints de payer des autocollants pour accompagner le développement des infrastructures routières, mais cet argent n'est vu nulle part. Il appelle le syndicat des automobilistes « Usukani Wa Massiwa » à se réveiller et défendre les intérêts des conducteurs.

Kamal Gamal

**Ministère des Postes, des Télécommunications,
De l'Economie Numérique,
Chargé de l'information**



**COMMUNIQUE
L'INTERCONNEXION ENTRE LES RESEAUX DE
COMORES TELECOM ET TELCO ETABLIE**

On entend par interconnexion, la liaison logique ou physique des réseaux ouverts au public, exploité par le même opérateur ou un opérateur différent afin de permettre aux utilisateurs d'un opérateur de communiquer avec les utilisateurs du même opérateur ou d'un autre.

Cette disposition réglementaire est rappelée par le décret N°15-09/PR du 10 juin 2015 relatif à l'interconnexion, qui stipule que, les opérateurs sont tenus de faire droits aux demandes raisonnables d'interconnexion de leurs réseaux.

En vue de réparer l'injustice dont les utilisateurs des réseaux de Comores Télécom et de TELCO étaient victimes, son Excellence, SAID AHMED DJAFFAR, Ministre des Postes, des Télécommunications, de l'Economie Numérique et chargé de l'information a engagé, dès son entrée en fonction, des efforts exceptionnels, pour rendre l'interconnexion effective.

Depuis le mercredi 03 juillet 2019, cette opération est en vigueur et les utilisateurs des deux réseaux concurrents peuvent s'appeler mutuellement en toute liberté.

L'ANRTIC salue cette initiative de portée nationale et se félicite de l'irréductible volonté du Gouvernement qui fait des TIC, son socle de développement. A ce titre il met les intérêts et la satisfaction des abonnés au centre de ses préoccupations.

